

# Changement de mention



## ● Licence 2<sup>ème</sup> année

---

Chaque étudiant de L2 choisi en début d'année :

- ⇒ 2 mentions pour le **semestre 3 - UE 4** (1 mention principale + 1 mention secondaire)
- ⇒ 1 mention pour le **semestre 4 - UE 4** (mention principale)

## ● Licence 3<sup>ème</sup> année => Accès de droit à la mention suivie en L2

---

Changements possibles de mention :

### 1. Entre le semestre 3 et le semestre 4 (2<sup>ème</sup> année)

Choix d'une mention différente à la mention principale choisie en début d'année pour le semestre 4

➔ Demande par mail à la responsable de la formation L2 Mme Jully-Lotz

([p.jullylotz@unistra.fr](mailto:p.jullylotz@unistra.fr)) et à la scolarité =>> **jusqu'à la dernière semaine du**

**semestre 3** (Vendredi 08 janvier 2021)

### 2. Changement de mention à la fin de la 2<sup>ème</sup> année :

Ce changement n'est pas de droit et nécessite un dépôt de candidature via la plateforme *eCandidat*.

Il est nécessaire de prendre contact par mail avec le/la responsable de la mention de L3 souhaitée pour les exigences liées à la formation (un dossier peut être demandé).

Vous devez en avvertir la responsable de la L2 par mail ([p.jullylotz@unistra.fr](mailto:p.jullylotz@unistra.fr))

*eCandidat* : <https://ecandidat.unistra.fr>

Période de candidature : entre avril et mai (voir calendrier sur <https://f3s.unistra.fr>)

### **3. Pas de changement de mention possible en cours d'année de L3**

Pour s'inscrire dans une nouvelle mention de L3 (nouvelle année universitaire) la procédure eCandidat est obligatoire.

Il est conseillé de prendre contact par mail avec le/la responsable de la mention de L3 souhaitée.

En cas d'admission, un contrat pédagogique sera mis en place.

#### **ETUDIANTS HAUT NIVEAU :**

Après signature de votre plan de formation, veuillez contacter le responsable pédagogique d'année pour l'informer des éventuels aménagements. La validation par le responsable de promotion est obligatoire